



**FÉDÉRATION**  
WALLONIE-BRUXELLES

**COMMUNIQUÉ**

**GOVERNEMENT  
DE LA FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES**

31 mars 2022

## Table des matières

<b><u>ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE : 5000 NOUVELLES PLACES DE CRÈCHE SERONT CRÉÉES À BRUXELLES ET EN WALLONIE. ....</u></b>	<b><u>3</u></b>
<b><u>CONTACTS PRESSE.....</u></b>	<b><u>5</u></b>

## **Accueil de la petite enfance : 5000 nouvelles places de crèche seront créées à Bruxelles et en Wallonie.**

**À l'initiative de la Ministre de l'Enfance, Bénédicte Linard, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles donne son feu vert à la création de près de 5000 nouvelles places de crèche en Wallonie et à Bruxelles d'ici 2026.**

Améliorer la qualité et l'accessibilité de l'accueil fait partie des leviers les plus efficaces pour le bien-être et le développement des enfants, mais aussi pour participer à la lutte contre la pauvreté infantile. Les effets positifs d'un accueil de qualité au cours des mille premiers jours de vie sont en effet démontrés, et particulièrement pour les enfants issus de milieux plus précarisés. Il s'agit également d'un levier essentiel pour la participation des femmes au marché du travail, en particulier les femmes en situation de monoparentalité.

Pourtant, trouver une place d'accueil pour son enfant représente un défi pour de nombreuses familles, particulièrement dans certaines communes. Il était donc indispensable de lancer la création de nouvelles places, tant en Wallonie qu'à Bruxelles.

La création de nouvelles places d'accueil se fait en étroite collaboration avec les régions, responsables des politiques d'Emploi et d'Infrastructures. Avec l'accord qui interviendrait ce jour en Gouvernement wallon, qui vient s'ajouter à celui de Bruxelles en décembre dernier, les projets visant la création de près de 5000 places en Wallonie et à Bruxelles vont pouvoir être lancés.

Concrètement, pour Bruxelles, les 876 places du volet 1, pour lesquelles les infrastructures existent déjà, vont s'ouvrir immédiatement. Les appels à projets pour le second volet, portant sur la création de 1.224 nouvelles places, vont en outre pouvoir être lancés.

Les modalités pour la Wallonie seront dévoilées par le Gouvernement wallon ce jeudi 31 mars par les Ministres en charge de l'Emploi et des Infrastructures.

Ces places financées en partie par les Régions, tant wallonne que bruxelloise, viennent élargir l'offre d'accueil dans les crèches subventionnées par l'ONE, accessibles à un tarif calculé en fonction des revenus des parents.

De son côté, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles concrétise ses engagements en faveur des générations futures, de la lutte contre la précarité infantile et de la conciliation vie privée - vie professionnelle, tels qu'envisagés dans l'ambitieux contrat de gestion de l'ONE 2021-2025, dans le plan 'Droits des femmes' adopté en septembre 2020 et dans le plan quinquennal de 'lutte contre la pauvreté et pour la réduction des inégalités sociales', par un investissement important, qui s'élève à près de 30 millions d'euros pour l'ensemble des 5000 nouvelles places.

Les différents appels à projets ouverts aux divers porteurs de projets seront lancés dans les prochaines semaines par l'ONE, qui sera un partenaire privilégié, en organisant notamment des séances d'informations décentralisées destinées aux porteurs de projets et en offrant un accompagnement renforcé, entre autres au niveau du soutien dans les démarches liées aux

nouvelles pratiques d'accessibilité. La cellule de l'ONE spécifiquement dédiée à l'ouverture de places d'accueil travaillera en étroite collaboration avec les services publics régionaux pour, par exemple, les soutenir au niveau de la rédaction du projet, de l'initiation aux éco-matériaux, du suivi des demandes et des travaux, etc.

Bénédicte Linard, Ministre de l'Enfance en FWB : *« Ma priorité, c'est qu'un maximum d'enfants puissent bénéficier d'un accueil de qualité. Les 1000 premiers jours de la vie d'un enfant sont essentiels dans son développement futur. Les milieux d'accueil ont une fonction éducative et sociale fondamentale pour les adultes de demain. Plus de places, et des places de qualité, ce sont plus de chances pour plus d'enfants de bien démarrer leur vie. Par ailleurs, ces nouvelles places viennent également soulager de nombreuses familles et soutenir l'emploi, particulièrement pour les femmes et nous pouvons nous en réjouir. Je pense en priorité aux femmes en situation de monoparentalité. Je suis donc très heureuse de voir le travail aboutir, pour atteindre quelque 5000 nouvelles places dans les deux régions. »*

---

Contact presse

Lauriane Douchamps, Porte-parole de Bénédicte LINARD, Vice-Présidente  
[lauriane.douchamps@gov.cfwb.be](mailto:lauriane.douchamps@gov.cfwb.be) / +32 478 98 59 96

## Contacts presse

**Nicolas Reynders, Porte-parole de Pierre-Yves JEHOLET, Ministre-Président**

[nicolas.reynders@gov.cfwb.be](mailto:nicolas.reynders@gov.cfwb.be)

+32 473 27 14 79

**Xavier Gonzalez, Porte-Parole de Frédéric DAERDEN, Vice-Président**

Ministre du Budget, de la Fonction publique, de l'Égalité des chances et de la tutelle sur Wallonie-Bruxelles Enseignement.

[xavier.gonzalez@gov.cfwb.be](mailto:xavier.gonzalez@gov.cfwb.be)

+32 479 86 59 11

**Lauriane Douchamps, Porte-parole de Bénédicte LINARD, Vice-Présidente**

Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des femmes

[lauriane.douchamps@gov.cfwb.be](mailto:lauriane.douchamps@gov.cfwb.be)

+32 478 98 59 96

**Olivier Schotte, Porte-parole de Valérie GLATIGNY**

Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de la Promotion sociale, de la Recherche scientifique, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice, de la Jeunesse, des Sports et de la Promotion de Bruxelles

[olivier.schotte@gov.cfwb.be](mailto:olivier.schotte@gov.cfwb.be)

+32 488 48 93 83

**Jean-François Mahieu, Porte-parole de Caroline DESIR**

Ministre de l'Éducation

[jean-francois.mahieu@gov.cfwb.be](mailto:jean-francois.mahieu@gov.cfwb.be)

+32 476 54 55 75